

## Compte rendu du CHSCT du vendredi 5 juin 2020

### Sommaire

#### Présentation

Mise en place locale du protocole d'accueil et point sur les situations des établissements

Positions possibles des collègues : distancié, présentiel, ASA, gardes d'enfants

Dispositif 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme)

Cas de Covid 19 suspectés ou avérés

Masques, étanchéité des groupes, stagiaires, cas divers



### Présentation

Le nouvel IA DASEN, M. Sieye, que la plupart des membres du CHSCT n'avaient pas encore rencontré, s'est présenté et, en réponse notamment à la déclaration liminaire, a déclaré qu'il s'inscrivait pour que les CHSCT soient des instances utiles, notamment via les avis et les réponses apportées. Il a rappelé et confirmé la nomination d'un Secrétaire Général pour la DSDEN 31. Une rencontre en présentiel est prévue.

Je ne suis pas défavorable à ce que vous ayez accès aux RSST dématérialisés et nous allons voir comment mettre en œuvre cela.

**L'IA a répondu à une longue série de questions qui avaient été envoyées préalablement par les membres du CHSCT.**

### Mise en place locale du protocole d'accueil et point sur les situations des établissements

**IA :** La doctrine est toujours la même : priorité à la sécurité sanitaire et respect du protocole. Le travail à distance est priorisé pour les administratifs. On ne sait pas si le protocole sanitaire va évoluer mais pas à ma connaissance à ce jour.

A propos des contradictions sur les discours tenus par le ministre de l'Education Nationale et le 1<sup>er</sup> ministre, c'est à mon niveau qu'il faut que ce soit tranché et je l'assume : ce protocole n'est pas compatible avec un retour massif des élèves à temps complet. Mais c'est de moins en moins entendu par la société et les parents et cela pose souci.

L'organisation pédagogique repose sur une alternance des élèves. Il ne doit pas y avoir d'ambiguïté mais cela peut évoluer. Les IEN ont été vus entre 3 et 5/6 fois, lors de réunions de travail et je leur ai redit cela.

A propos des protocoles, pour le 1<sup>er</sup> degré, ce sont les IEN qui doivent avoir un regard et les personnels de direction pour le 2<sup>nd</sup> degré.

Le respect du protocole est lourd mais les choses se passent bien. L'école telle qu'on la vit là, ce n'est pas l'école je suis d'accord. Ce sont des aménagements conjoncturels répondant à une pandémie, mais ça ne peut pas durer car c'est lourd pour tous et anxiogène pour les enfants.

Nous sommes plus autour de 7 élèves par groupes que 10 ou 15. En revanche, j'ai demandé que partout on puisse voir s'il était possible d'envisager de tendre vers des groupes à 10 ou 15 avec 1 ou 2 élèves en plus seulement parfois. Il est hors de question de mettre 16 élèves par exemple dans un groupe. Certains maires l'ont demandé mais je n'ai pas permis cela.

**FO** : Il y a des pressions locales sur l'ouverture de nouvelles classes alors qu'il est parfois difficile pour les collègues de gérer le nombre de groupes actuels. Ceci est mal vécu par des collègues très fatigués à l'issue de la période qui vient de s'écouler.

**IA** : Si on avait pu ouvrir tout, tout de suite, on l'aurait fait. La contrainte du nettoyage (pour Toulouse notamment) étant levée, on pourrait tout rouvrir. J'ai demandé, là où c'était possible, d'augmenter le nombre de groupes, dans le respect de la limitation. Ce n'est pas choquant mais si localement il y a un tel ressenti, on rappellera à nouveau qu'il doit y avoir de la souplesse. Je partage l'idée que les PE et directeurs ont énormément donné. Je renouvèle ma confiance aux équipes locales. Je tiens à résumer pour que ce soit clair : l'objectif est d'augmenter le nombre d'élèves par groupe et le nombre de groupes dans l'école, toujours dans le respect strict du protocole, notamment par rapport au nombre d'élèves maximum accueillis dans chaque groupe.

98% des écoles sont ouvertes ou ce sera le cas lundi pour une infime minorité. Le reste, ce sont des cas très isolés et particuliers, par exemple une classe unique dont l'enseignante est à risque. 100% des collèges ont réouvert.

Concernant les élèves accueillis, c'est entre 20 et 30% de reprise mais pas à temps complet.

Les chiffres sont fluctuants pour les élèves accueillis. Cela n'a que peu de sens de les donner au jour le jour. Entre 20 et 30% mais certains collèges sont à plus de 53 % pour le maximum. C'est surtout dans les écoles qu'il y a le plus de reprises. L'objectif que tous les élèves décrocheurs reviennent est toujours d'actualité, y compris en lien avec les associations de quartier et même s'il faut aller les chercher chez eux !

Concernant la réouverture dans les collèges aux élèves de 4ème et de 3ème du jeudi/vendredi pour le mardi, les principaux étaient au courant un peu avant et souvent un plan était déjà prêt. Là où cela n'a pas été possible, les élèves de 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> sont rentrés le jeudi. Pareil pour certains lycées qui rentreront lundi.

Le calendrier « affectations et orientation » est maintenu donc on essaie de faire au mieux pour préparer la rentrée suivante. Il y a de réelles difficultés, notamment sur des situations d'élèves en souffrance, donc il faut continuer les conseils de classe mais avec une grande bienveillance vis à vis des enseignants. Je n'ai pas eu de remontée négative sur ce sujet si ce n'est sur le calendrier qui est très contraint.

Des progrès sur les sanitaires sont à faire. Le nombre de points d'eau a parfois conditionné la reprise ou la taille du groupe accueilli. J'ai senti les collectivités à l'écoute mais il faut s'améliorer encore. Nous ferons un bilan plus tard. Nous sommes très concentrés sur le travail d'accueil actuellement.

## **Positions possibles des collègues : distanciel, présentiel, ASA, gardes d'enfants**

Les personnels sont en présentiel pour l'immense majorité, ou parfois dans un mix présentiel/distanciel. Certains collègues sont encore totalement en distanciel. Nous ne sommes pas en difficulté par rapport à cela à l'heure actuelle.

Lorsqu'un enseignant est en présentiel à temps complet alors il ne doit pas faire le distanciel. Un mix équilibré est possible ou encore du distanciel à temps complet.

**FO** : Des collègues nous ont fait remonter des demandes d'IEN pour que les PE soient tous en présentiel, y compris ceux qui font du distanciel ! Ce n'est pas possible ! Est-ce une consigne départementale ? Il a même été suggéré de venir à l'école avec son enfant...

En outre, la FAQ est claire pour les PE qui ne souhaiteraient pas remettre leur enfant dans son établissement : ils sont mobilisés en distanciel. Au-delà de la problématique possible concernant la garde d'enfants, le distanciel ne se fait pas dans de bonnes conditions pour les collègues (pas de matériel dédié, pas de téléphone professionnel, pas de bureau, ...). A la maison c'est difficile mais dans les écoles c'est souvent encore pire.

**IA** : L'IEN peut demander au PE et après une discussion est ouverte mais le PE peut argumenter. Il faut voir localement.

**FO** : Si nous signalons ces situations, c'est qu'elles ne sont pas formulées dans un cadre de discussion ou de débat.

**IA** : Revenir faire du distanciel dans l'école alors que conditions ne sont pas bonnes et/ou que le collègue ne le souhaite pas, cela n'a aucun sens.

**Il n'y a aucune obligation pour un PE qui n'a pas de groupe classe de se rendre tous les jours sur l'école.**

Vous m'avez déjà interrogé sur le sujet des gardes d'enfants et je peux vous répondre maintenant. **La FAQ a en effet rappelé, à propos des problématiques liées à la volonté d'un enseignant de ne pas remettre son enfant à l'école ou au collègue, que le PE peut alors travailler en distanciel. Ça ne se discute pas.**

**D'un autre côté, si un PE veut être en présentiel mais qu'il y a des difficultés pour accueillir son enfant, nous ferons tout pour que l'enfant soit accueilli car il y a alors une priorité pour l'enseignant qui souhaite reprendre en présentiel.**

**Un mail est parti en ce sens à tous les IEN.**

J'ai une confiance totale au terrain, je ne suis jamais intervenu pour l'instant. Je redis juste que l'alternance va s'imposer à tous les élèves pour la suite.

## **Dispositif 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme)**

**IA** : Actuellement, 6 conventions ont été signées avec 6 communes. Une vingtaine est en préparation. Il y a une très grande souplesse et tout est très différent d'une convention à l'autre. Sur Toulouse, il y a une ouverture des groupes d'enfants sur 4 sites (espaces verts ou locaux durs)

avec 50 enfants par site. Dès qu'un local classe est disponible, alors on l'utilise pour faire de l'enseignement. Si on ne peut pas, on regarde la possibilité d'implanter le dispositif 2S2C. Il ne s'agit pas d'enseignement à l'heure où je parle. Le matin, des étudiants font de l'accompagnement aux devoirs par exemple.

FO : Qui sont les personnels recrutés ? Y a-t-il des enseignants, comme cela a été dit ou compris ? Sont-ils payés 110€ en heures supplémentaires ? 18 enseignants auraient été recrutés ? 1<sup>er</sup> degré ? 2<sup>nd</sup> degré ? C'est effarant. Ce dispositif, que nous contestons, a-t-il vocation à durer comme le sous-entend le ministre ?

IA : Dans un 1<sup>er</sup> temps, le recrutement d'enseignants a été envisagé mais à ce jour, il n'y a pas d'enseignants qui ont confirmé car ils n'étaient disponibles qu'un jour isolé et on a recruté des personnes à temps plein sur les 2S2C. Tout est possible : 1<sup>er</sup> degré ou 2<sup>nd</sup> degré, je ferai un retour puisque vous me posez la question. Nous regarderons les modalités mais 110€ ou 113€ c'est une confusion par rapport au forfait donné aux mairies.

La mise en place des 2S2C est une inquiétude relayée au niveau national. Je partage certaines inquiétudes mais ce n'est pas le lieu pour en parler. Je n'ai pas la main sur la mise en place nationale mais je vous dois des comptes au niveau local et je vous en ferai part avec des éléments plus précis.

### **Cas de Covid 19 suspectés ou avérés**

Lors des cas de suspicions (+ de 300 pour le département), 99% des tests ont été négatifs. Dans certains cas, le Covid a été avéré.

Voilà le cas théorique : Enquête déclenchée au niveau de l'ARS, qui cherche à voir si contact rapproché avec la personne atteinte du virus. Lorsque c'est le cas, la personne est alors considérée contact à risque et mise en quatorzaine. Un test immédiat, dans n'importe quel centre, prioritairement sous 24h, est fait. Même si le test est négatif, on va au bout de la quatorzaine. Souvent il reste moins que 14 jours car c'est lors du dernier contact avec la personne. L'école ne ferme pas dans ce cas-là.

Je reprendrais 4 situations pratiques qui se sont présentées sur le département :

- Ecole d'une commune au nord du département : le protocole n'a pas été respecté par la mairie et l'école a dû fermer. C'est un cas très rare mais possible.
- Ecole maternelle toulousaine : il y a eu une 1<sup>ere</sup> enquête et l'école a fermé le lundi en accord avec la mairie car il y avait une très forte inquiétude de la part des PE, rencontrées le lundi midi par l'IA lui-même et a ensuite été proposée une nouvelle enquête. 4 PE ont été placées en quatorzaine à la suite de la 1<sup>ere</sup> enquête puis 2 de plus le lundi à la suite de la nouvelle enquête. La mairie a tout désinfecté le lundi et a pu remplacer toutes les ATSEM.
- Collège au nord du département : Il a été fermé car, à la vie scolaire, plusieurs cas contacts à risque étaient détectés et nous n'avions pas la possibilité de les remplacer. Tous ont été négatifs finalement.
- Ecole au sud de Toulouse : un élève a été testé positif au Covid. Les cas contacts ont été

mis en quatorzaine (des élèves, 3 ou 4 PE ainsi qu'une intervenante soit une dizaine de personnes en tout). Les cas contacts ont été négatifs là-aussi.

Nous sommes vraiment dans un respect strict du protocole et sans incohérence.

Localement, l'enquête menée par les Dr à ma disposition, notamment le Dr Consonni plutôt que directement par l'ARS mais c'est bien l'ARS qui valide.

A ce jour, aucune situation positive depuis l'école de Tournefeuille. J'informerai bien volontiers le CHSCT.

### **Masques, étanchéité des groupes, stagiaires, cas divers**

IA : Je n'ai pas de compétence médicale sur les masques et sur la norme FFP2 pour déterminer s'il faudrait ou non des masques FFP2.

FO : Les masques FFP2 sont les seuls reconnus par le code du travail, ainsi que par le ministère du travail.

IA : Je relaie la demande, j'ai bien compris votre demande en effet mais c'est difficile pour moi de vous répondre. Cela a déjà dû remonter au ministère et ce sont les spécialistes nationaux qui doivent en tenir compte ou non. Je suis plutôt convaincu mais nous n'avons pas ces consignes-là. Peut-être ont-ils d'autres arguments médicaux ou sanitaires à opposer.

IA : Concernant l'étanchéité des groupes, le but était de freiner la circulation et de limiter les cas contacts. La circulation du virus est très faible dans le 31. Il y a seulement 6 personnes sur le 31 qui sont en réanimation. La non-porosité des groupes ne tient plus. On constate d'ailleurs à l'extérieur la proximité importante des gens ou des enfants.

FO : A propos des collègues stagiaires, nous demandons que les jours de travail en distanciel et/ou en ASA ne soient pas déduits de leur année de stage. C'est un enjeu important pour ces collègues.

IA : Je note votre revendication, un retour écrit sera fait.

Un temps est consacré à la réponse à l'alerte d'une école toulousaine dont l'équipe a pu être reçue le jeudi 4 juin par Mme Méry. Des solutions ont pu être trouvées mais la résolution du dossier a été très longue.

FO a également saisi l'IA à propos d'un collège du sud du département qui propose aux enseignants, dont l'enfant ne peut pas être gardé et que le principal souhaite voir revenir en présentiel, une garderie géante, en dehors de toute règle ou décret, qui serait effectuée par des AED ou des adultes de l'établissement... !

IA : Je vais me renseigner, je ne suis pas au courant. Peut-être est-ce en lien avec les 2S2C ?

